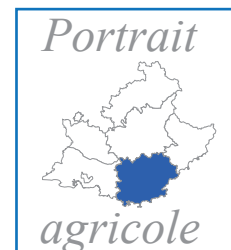




Étude n° 102 - Novembre 2018

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LE VAR



CE QU'IL FAUT RETENIR

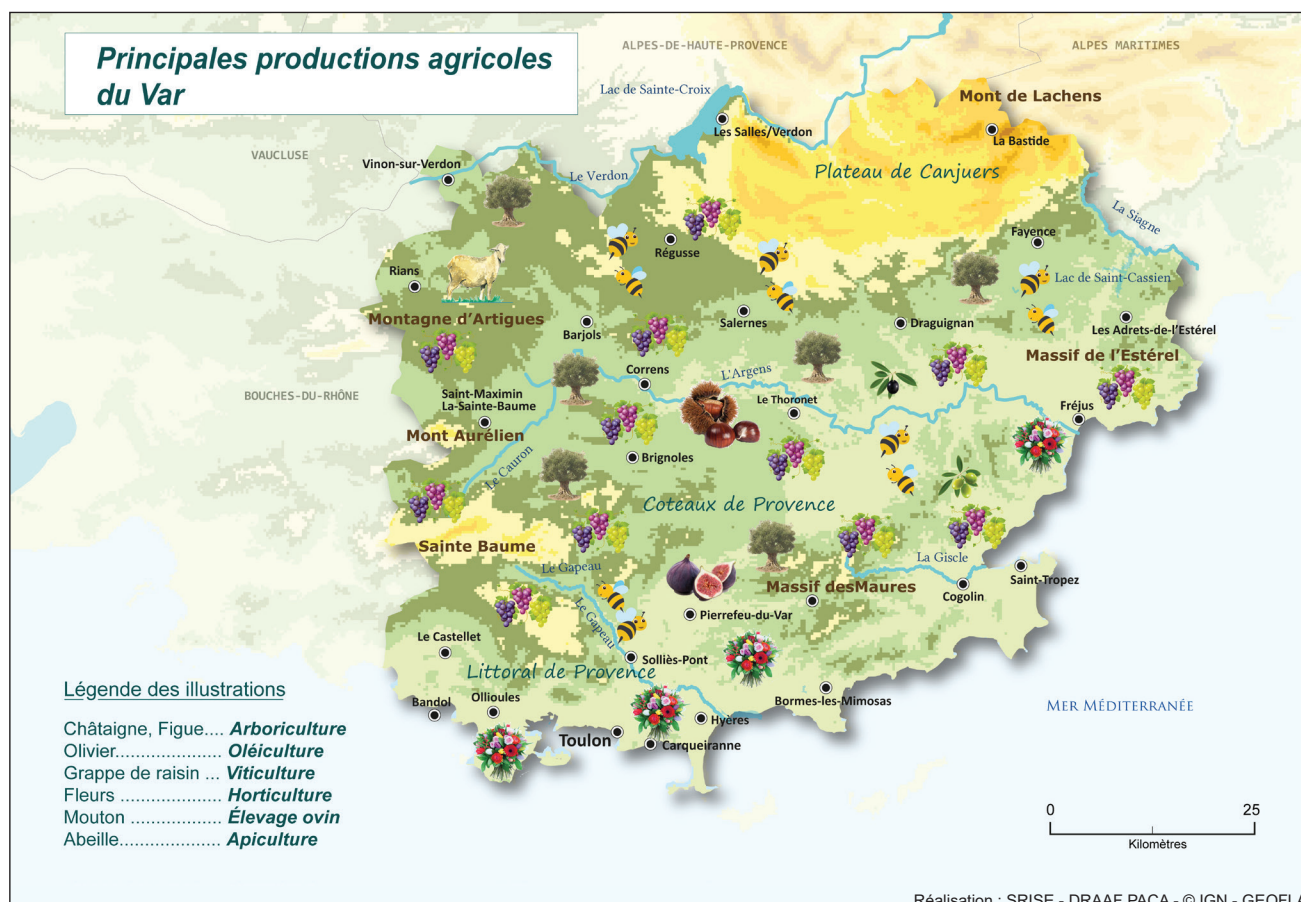
L'activité agricole du département occupe la 3^e place régionale avec 6 700 emplois et 696 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Le tissu d'entreprises recouvre un large spectre de situations : de la petite exploitation agricole traditionnelle à la PME viticole exportatrice.

Les surfaces agricoles sont les plus rares de la région (12 % du territoire). Elles sont principalement orientées vers la production viticole et la production de fleurs, les deux 1^{res} sources de richesse du département. Ainsi, le département du Var est le 1^{er} producteur national de fleurs et feuillages coupés et le 2^e producteur de vin rosé.

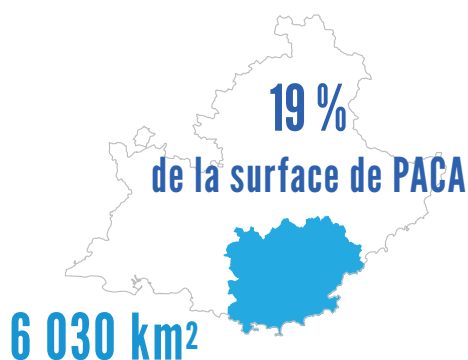
Comme au niveau régional, un quart des surfaces agricoles est consacré à l'agriculture biologique.

La forêt a un poids prépondérant sur le territoire. Avec un taux de boisement de 64 %, le département arrive à la 1^{re} place régionale et au 2^e rang métropolitain.

Le département du Var est légèrement plus densément peuplé qu'en moyenne régionale (174 habitants au km² contre 157 au niveau régional).



TERRITOIRE : 174 habitants par km²



Le département du Var s'étend sur **6 030 km²**, soit **19 %** de la surface régionale.

1 048 650 habitants



21 % de la région

Avec **1 048 650** habitants, le département représente **21 %** de la population régionale, soit **174 habitants par km²** (157 en moyenne régionale).

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source : Insee - Recensement de la population 2015

LES SURFACES AGRICOLES : 72 000 ha

12 %
du département
72 000 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **72 000 ha**, soit **12 %** du département et **2 %** de la région.

12 %
du département
74 700 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent également **12 %** du département (10 % en moyenne pour la région).

18 %
de la SAU productive
10 900 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **10 900 ha** de SAU sont irrigables, soit **18 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



15 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **15 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâtures collectifs) est nettement inférieure à la moyenne régionale (31 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

La viticulture, le maraîchage, l'horticulture et l'arboriculture dégagent en effet des produits à l'hectare supérieurs aux autres spécialisations et nécessitent de moindres surfaces à chiffre d'affaires équivalent.

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâtures collectifs)

Ovins et caprins	98 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	26 ha
Viticulture	14 ha
Bovins et autres animaux	13 ha
Polyculture-polyélevage	10 ha
Arboriculture	4 ha
Maraîchage-horticulture	1 ha

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

EXPLOITATIONS AGRICOLES : 70 % spécialisées en vins ou fruits

4 410
exploitations



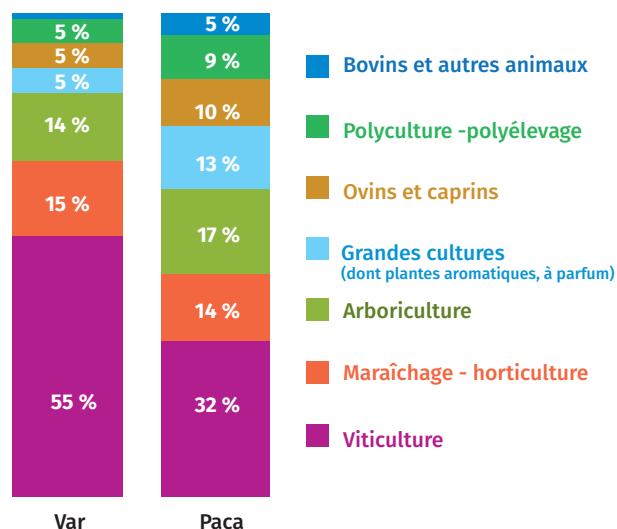
23 %
des exploitations de la région

Avec 4 410 exploitations agricoles, le département rassemble 23 % des exploitations de la région.

Plus de la moitié des exploitations (55 %) sont spécialisées dans la viticulture, 15 % dans le maraîchage et 14 % en arboriculture.

Spécialisation des exploitations

% d'exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 6 700 emplois

En 2016, le département compte 6 700 emplois agricoles* à temps plein, dont 3 100 emplois de dirigeants, 2 500 emplois de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et 1 100 emplois de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).

dirigeants

salariés permanents

salariés non permanents

6 700
Emplois agricoles*



3 100 emplois



2 500 emplois ETP



1 100 emplois ETP

* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source : MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

AGRICULTURE BIO : 14 800 ha engagés



Le département du Var arrive en 6^e place des départements métropolitains avec 23 % de la SAU de ses exploitations certifiées « agriculture bio » ou en conversion (14 800 ha).

Ce sont 587 exploitations qui sont engagées dans la production biologique en 2017.

23 %
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



14 800 ha

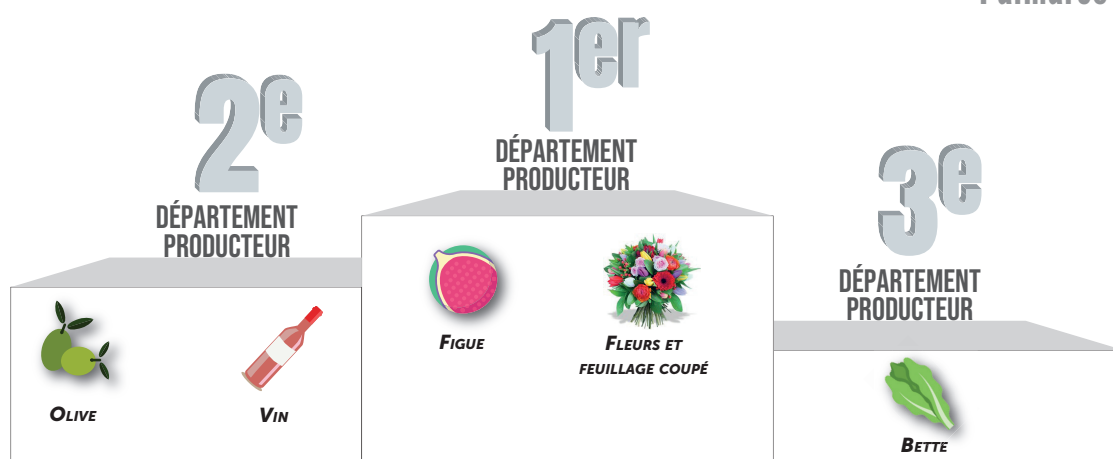
587
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2017

PRODUCTIONS AGRICOLES : Vin et fleurs

Palmarès national



Le département du Var est le 1^{er} producteur national de figues (1 980 tonnes), de fleurs et feuillages coupés (690 ha), le 2^e producteur d'olives pour la bouche et à huile (2 330 tonnes) et le 3^e producteur de bettes (1 020 tonnes).

La viticulture est la 1^{re} spécialisation du département (**2 400 exploitations** spécialisées).

En 2017, **28 800 hectares** de vignes sont cultivés (45 % de la SAU), pour une production de **1,2 million hl** de vins.

Les exploitations du Var entretiennent un cheptel réduit : **1 130 bovins** et **56 300 ovins**.

La production de lait est estimée à **9 170 hl** de lait de chèvre, **4 560 hl** de lait de vache et **1 050 hl** de lait de brebis.

Viticulture

2 400 exploitations spécialisées



28 800 ha de vignes

1,2 million hl



Vin

56 300 ovins

Cheptel



1 130 bovins



Lait

9 170 hl



4 560 hl



1 050 hl



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive, Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

AIDES PERÇUES : 11 millions d'euros au titre de la PAC

En 2017, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **11 millions d'euros**.

Parmi ces aides, 8 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et 3 millions d'euros au titre du 2^e pilier.

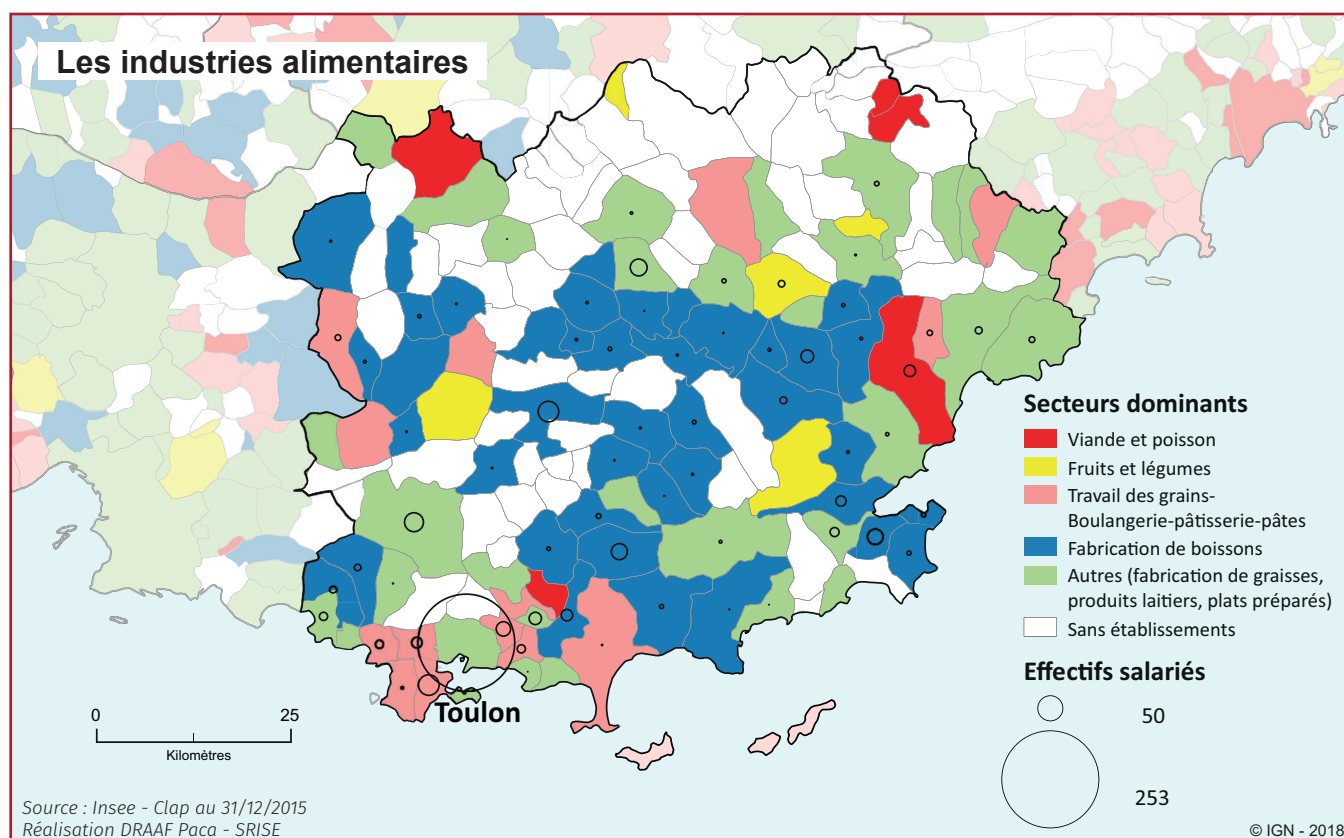
Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à **24 millions d'euros**.

11 M €
Aides PAC
aux exploitations
du département



Source : Agreste, Agence de services et de paiement, CCMSA - fichiers des cotisants 2016

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION



Les industries agroalimentaires du Var emploient **1 260 salariés** au 31/12/2015, majoritairement en production alimentaire (790 salariés).

Avec 160 établissements et 510 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie - pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur avec 190 salariés.

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 480 établissements et emploie **2 520 salariés**.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie **20 salariés** répartis dans 6 établissements, pour une valeur exportée vers l'étranger de 210 millions d'euros.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015 - Douanes

VALEUR DE LA PRODUCTION : 696 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de production et des services agricoles du département est estimé à **696 millions d'euros** en 2017 (23 % de la valeur de Paca).

Les vins d'appellation et l'horticulture constituent les principales sources de richesse avec près de 90 % de la valeur agricole départementale.

Répartition des productions du département en valeur

Vins d'appellation	270 millions €
Horticulture, pépinières	266 millions €
Autres vins	42 millions €
Fruits	42 millions €
Légumes frais	16 millions €
Animaux et productions animales	12 millions €
Céréales, oléoprotéagineux	4 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2017 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 2^e taux de boisement de France

214 410 m³

de bois ronds



La production forestière dans le département est estimée **214 410 m³** de bois ronds, dont 70 % destinée à l'énergie.

Source : Agreste -
Enquête exploitations forestières et scieries 2017

64 %

taux de boisement



Avec un taux de boisement de **64 %**, le département arrive à la 2^e place métropolitaine (31 %) derrière la Corse du Sud (67 %).

Source : IGN - Inventaire forestier 2009 à 2013

434

emplois salariés



L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **434 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 1 543 élèves

1 543

élèves



372

apprentis



2

établissements



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans le département, **un établissement public** et **un établissement privé** dispensent un enseignement agricole auprès de **1 543 élèves** dont **372 apprentis**.

L'établissement d'Hyères est notamment impliqué dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides et avec celui de Saint Maximin pour la production et la consommation de produits bio.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1er pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole : cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.

Var - Version du 5 mars 2019



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)
132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Patrice de LAURENS
Directrice de la publication : Nadine JOURDAN
Rédacteur en chef : Joachim TIMOTEO
Rédactrice : Barbara MICHELET
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561